ERRATA

1- Page 7 — Renvoi 7 : lisez — La population ... était de *775* âmes

2- Page 60 — Dernière ligne : lisez — Françoise *Pasquier*

3- Page 112 — 1ère ligne : lisez — sur *le* domaine

4- Page 218 — Au titre de la gravure : lisez — la Compagnie Paquet *Limitée*

5- Page 241 — 20e ligne : lisez — *Je* n'achète
21e ligne : lisez — *caisses* de chaque sorte

6- La page 328 commence à la 3e ligne. Les deux premières lignes imprimées à cette page sont les deux premières de la page 329.

7- Page 330 — supprimez simplement les cinquième et sixième lignes.

Note. Les fautes des pages 328 et 330 ont été corrigées dans nombre de volumes.

8- Page 357 — 1ère ligne du dernier paragraphe lisez au lieu de — La nuit — *Le huit* septembre

9- Page 122 — *Sous la gravure placez ce titre :* Madame Joseph Paquet et son métier à tisser

10- Page 355 — Ajoutez au titre de la gravure : *et l'orme des Hamel*

CONCLUSION

Aux jeunes gens.

Un jour, M. Paquet invitait un commerçant à lui rendre visite. Celui-ci prétexta, qu'en semaine, la chose lui était à peu près impossible, vu ses occupations.

— Venez le dimanche, lui répliqua M. Paquet.

— Je le ferais avec plaisir, Monsieur, mais je ne demeure pas à Québec.

— Où demeurez-vous donc ?

— A Lévis.

— A Lévis ? mais alors, vous n'avez qu'à *clencher la porte* pour entrer.

M. Paquet est tout entier dans cette originale expression. Habitué à triompher des difficultés, il ne pouvait comprendre qu'un homme s'arrêtât devant un obstacle. Toute sa vie est un hymne à l'énergie, à l'effort, au travail persévérant. C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous avons voulu le présenter à la jeunesse comme un modèle digne d'être imité.

Jeunes gens, qui entrez dans la vie active, ne restez pas hésitants devant la porte. Mettez-vous en tête un but précis, un dessein net, conforme à vos goûts, à vos aptitudes, mûri par la réflexion, appuyé par la sagesse des conseils de votre père, de votre m re ; puis *clenchez* hardiment et marchez de l'avant.

N'oubliez pas que la vie est une lutte. Vous ne voulez pas, certes, être compté parmi les vaincus. Ne craignez donc ni les sueurs, ni les souffrances, ni les fatigues du combat. Trempez-vous l'âme, faites-vous une volonté forte, devenez un homme, agissez virilement. Si M. Zéphirin Paquet en arrivant à Québec eût perdu son temps en amusements frivoles, croyez-vous qu'il aurait laissé à ses enfants une fortune si considérable ?

Méfiez-vous du plaisir, c'est un dissolvant de l'énergie. Nous sommes nés pour travailler, pour gagner notre pain à la sueur de notre front, et non point pour courir après les voluptés : qui les savoure, s'empoisonne et l'âme et le corps. Osez résister à vos passions, aux entraînements des mauvais compagnons, à l'ambiance délétère des milieux déprimants. Gagnez les hauteurs où règne la vertu.

Ne soyez pas du troupeau qui suit en aveugle, qui applaudit aujourd'hui ce qu'il conspuera demain. Ayez plus d'indépendance. Soyez homme de principes et de caractère. Réfléchissez, pesez mûrement toute chose, puis, que rien ne vous fasse dévier du droit chemin. Les jeunes gens s'enthousiasment vite, ils sont tout feu pour entreprendre ; mais, hélas ! peu savent supporter sans défaillance la continuité de l'effort. Découragés, ils s'en vont, papillons de la vie, folâtrant dans toutes les voies et ne se fixant à rien.

Zéphirin Paquet fut plus ferme. Il ne craignit pas de porter le bidon de lait au bras, de pousser sa petite voiture à chien, de se lever matin, de travailler énergiquement. Il s'était dit : " Je veux réussir :

je serai le premier des laitiers de Québec." Il l'est devenu, par la force et la ténacité de sa volonté.

Peut-être direz-vous : " M. Paquet a bien changé de métier." — Je vous l'accorde, mais l'a-t-il fait à la légère, par découragement ? — Non, il a pris un an pour y songer. Imitez-le, jeunes gens. Et, si jamais vous sentez le microbe de l'inconstance s'insinuer dans votre imagination et votre volonté, raidissez-vous contre son action déprimante ; prenez le temps de réfléchir aux conséquences de l'acte que vous voulez poser. N'ajoutez pas votre nom à la liste déjà longue des ratés de la vie. Les ratés n'étaient pas en principe des nullités, mais ils le sont devenus par leur faute : ou bien, manquant de réflexion, ils ont trop présumé de leurs aptitudes ; ou bien, manquant de constance, ils ont lâché le gouvernail et sont partis à la dérive, en désespérés.

Luttez donc, jeunes gens ; il y va de votre intérêt ; il y va aussi de l'intérêt de notre race canadienne-française.

La besogne qui se présente à nous est immense. Toutes les branches de l'activité humaine sollicitent des bras vigoureux.

Nos champs nous crient : — " Ne nous abandonnez pas ; effardochez, essouchez, épierrez ; remuez notre sol ; ne laissez

" Nulle place où la main ne passe et repasse."

Nos forêts nous crient : — " Venez à nous, mais, de grâce, n'allumez pas l'incendie dans nos futaies : vous perdriez en un jour ce qu'un siècle élève à grand'-peine. Vous avez besoin de poutres, de planches, de meubles, voici nos troncs. Ne saccagez pas nos

taillis: Laissez se perpétuer la forêt, elle est un élément essentiel de votre fortune nationale.

Nos rivières en bondissant sur les rochers de leur lit nous crient : — " Endiguez nos rives, barrez notre cours et vous allez voir quelle puissance nous sommes. Apportez-nous des roues à palettes, des turbines et nous moudrons gratuitement votre grain ; gratuitement nous vous donnerons la lumière et la force électrique. "

Du sein de nos montagnes, du lac Champlain à Gaspé, des rives de l'Ottawa aux rives du Labrador, s'élèvent aussi des voix : voix de l'or, voix de l'argent ; voix du cuivre, voix du chrôme ; voix du plomb, voix du zinc ; voix de tous les métaux, voix de toutes les roches : amiante, feldspath, mica, graphite, magnésite, molybdénite — et toutes ces voix nous crient : — " Venez à nous, creusez la terre, jetez-nous dans vos fourneaux et constatez quelle est notre richesse. "

J'entends aussi, deux fois par jour, les sirènes criardes de nos usines et de nos manufactures qui appellent à l'ouvrage ouvriers et ouvrières. Je vois tout un peuple s'engouffrer dans l'atmosphère poussiéreuse et empestée de ces vastes établissements, et je me prends à rêver de la décentralisation de l'industrie. Je me dis : — " Qu'il ferait donc bon, pour ces malheureux, vivre au grand air, chez eux, dans l'intimité moralisante du foyer.

Dans les cantons suisses comme dans bien des villages français, chaque homme, chaque femme devient pendant l'hiver un industriel. Selon ses goûts et ses aptitudes, l'homme est menuisier, tisserand, électricien, horloger ; la femme : couturière, bro-

deuse, tricoteuse, etc. Henri Ford tente, dit-on, aux États-Unis, la mise en pratique de cette idée et prétend par ce système réduire dans une proportion considérable ses frais de production. Je le crois volontiers, car, dans les campagnes, la vie est plus facile et la main-d'œuvre moins cher.

Certains magasins d'Europe pratiquent depuis longtemps cette décentralisation du travail. Des villages entiers sont mobilisés ; l'un pour le tricotage des bas, un autre pour la confection des chemises, un troisième pour la façon des habits. Chaque famille reçoit en dépôt les machines à tricoter ou les machines à coudre. La voiture du magasin fait la tournée une fois par semaine. Elle apporte la laine, le fil, les tissus nécessaires et rapporte les objets confectionnés, payés toujours comptant d'après un taux fixe.

Évidemment ce système exige que nos cultivateurs, tout en restant attachés au sol deviennent experts dans un métier. Mais qui d'entre eux ne peut le devenir, soit par une éducation adaptée à cette fin, soit par l'apprentissage familial ? Pourquoi n'aurions-nous pas des générations de menuisiers, de forgerons, de tailleurs, de tisserands, d'ébénistes, d'électriciens, d'horlogers, etc., travaillant chez eux dans leurs heures de loisir.

Le flot des marchandises étrangères nous envahit. Nos commandes se font principalement au delà de nos frontières, nos capitaux émigrent, nous nous ruinons volontairement nous-mêmes. — " Le jour où nous apprécierons tous l'importance capitale qu'il y a de conserver, chez nous et pour nous, notre argent, d'en faire bénéficier notre commerce et nos industries ;

ce jour-là, la puissance économique de la province de Québec aura doublé." Ces graves paroles de l'honorable L.-A. Taschereau, notre premier ministre, méritent d'être prises en sérieuse considération. Oui, le jour où nous produirons, chez nous, ce que nous consommons, le jour où nous consentirons à n'acheter que chez nous, dans les magasins de notre ville, des objets fabriqués par nous-mêmes, ce jour-là, nous aurons doublé notre fortune. Nous nous plaignons que l'argent se fait rare ; pourquoi, alors, jeter le peu qui nous reste par delà la frontière.

Il s'agit ici d'une œuvre patriotique. Écoutez la voix d'Étienne Parent. Dans un discours du 15 janvier 1862, il disait à des commerçants :

" Individuellement et collectivement les marchands doivent s'occuper sans cesse de l'exploitation avantageuse de toutes nos ressources, n'en laissez aucune dormante ou en souffrance ; et ce devra toujours être pour eux un sujet de honte, si c'est leur faute, de vifs regrets, si ce ne l'est pas, que des étrangers viennent, à notre porte, nous enlever les richesses dont la nature nous a dotées, ou nous apporter des produits bruts ou manufacturés qu'on aurait pu se procurer dans le pays même à aussi bonne composition. Un pays, pas plus qu'un particulier, ne doit tirer du dehors ce qu'il peut produire lui-même. Si nous jetons les yeux sur les fabriques domestiques, nous verrons que nous, habitants du vieux Canada, nous sommes pour un bon nombre tributaires des habitants du Haut-Canada, sans parler de nos autres voisins du sud. Nos seaux, nos balais et mille autres articles d'usage domestique, nous viennent du Haut Canada. Véritablement nous mériterions que no-

ménagères fissent usage de leur arme naturelle, le manche à balai, pour nous réveiller et nous forcer à devenir plus industrieux.... "

" Ce ne sont pas pourtant les bras qui nous manquent dans un pays où toute la population agricole est presque inoccupée pendant cinq mois de l'année. Ce n'est pas non plus la force hydraulique qui nous fait défaut, car sous ce rapport nous sommes mieux partagés que le Haut-Canada où les fabriques domestiques se multiplient, faisant, partout où elles existent, surgir de terre des villes et des villages florissants. Qu'on ne dise pas non plus que les capitaux nous manquent ; car s'il n'y a pas partout accumulation de capitaux en peu de mains, partout il y a l'association. Ce qu'un homme ne peut pas faire, deux, quatre, dix, cent le peuvent, sans gêner leurs opérations ordinaires. " — Notre sol est-il moins fertile que celui des pays qui nous inondent de leur produits ? Nos champs ne peuvent-ils plus donner le chanvre et le lin. Nos moutons se refusent-ils à nous donner la laine ? Les forêts, leur bois ? Nos rivières et nos lacs, la houille blanche ? Nos pieds ne foulent-ils pas partout dans nos montagnes, les métaux de toutes sortes ? — " Que nous manque-t-il donc ?

" Peut-être, avouons-le, chez les uns l'esprit public, chez les autres, le manque d'instruction suffisante, d'abord pour concevoir et mûrir l'idée d'une entreprise industrielle, et ensuite pour la réaliser avec des chances de succès ..

" A l'œuvre donc, jeunes amis. Vous avez un des plus beaux, un des plus riches pays du monde à exploiter. Avec un pays comme le nôtre on court

plus de risque en allant trop doucement qu'en allant trop vite. Serait-il dit qu'ayant la nature pour auxiliaire et combattant à nos côtés, nous perdrions la victoire ? "[1]

Je sais que depuis Étienne Parent nous avons marché dans la voie qu'il traçait aux hommes de son temps, mais sommes-nous rendus assez loin, ne nous reste-t-il pas encore du chemin à parcourir ? A chacun d'y répondre. Oui, jeunes gens, notre industrie vous appelle : elle sollicite vos efforts ; ne lui refusez pas vos bras.

Peut-être entendrez-vous aussi la voix douce et attirante du commerce qui vous promet fortune rapide. Prenez garde ! la carrière n'est déjà que trop encombrée. Trop de marchands et trop de stock, c'est la faillite certaine quelque part. Cependant si vous vous y hasardez, ne craignez pas, soyez ferme et tenace comme M. Paquet.

Les professions libérales offrent aussi à qui entend leurs voix de brillantes perspectives d'avenir. Etre avocat, notaire, médecin, architecte, ingénieur est certainement très beau et très noble, mais n'y arrive pas qui veut. Ici plus qu'ailleurs il faut avec des aptitudes spéciales une longue et sérieuse préparation.

Toutes ces voix s'élèvent de la terre, elles parlent d'intérêt ou d'idéal humain. Mais il en est encore une autre, jeunes gens, dont l'accent sublime fait peut-être tressaillir votre cœur généreux. Oh ! celle-ci, elle descend du ciel et parle de dévouement et de sacrifice. C'est la voix du Christ Rédempteur, appe-

---

[1] Discours prononcé devant l'association des commis-marchands, le 15 janvier 1862.

lant des ouvriers à sa vigne. Il veut, ce bon Jésus, sauver l'humanité et l'amener triomphante avec lui dans le ciel. Il vous dit : " Quitte ton père, ta mère ; jette tes biens, ta fortune dans le sein des pauvres ; puis viens et suis-moi dans la pauvreté et l'ignominie de la croix. Je ferai de toi mon apôtre. Tu iras à travers le monde prêcher mon évangile, catéchiser les ignorants, secourir ceux qui chancellent, relever ceux qui sont tombés. " Oh ! sublime mission, confiée par Dieu au sacerdoce chrétien ; oh ! œuvres admirables créées et soutenues, pour le plus grand bien de l'humanité, par la vaillante armée des apôtres : prêtres, missionnaires, Frères des écoles, religieux et religieuses de tous ordres et de toutes congrégations, puissiez-vous être comprises, estimées et recherchées par tous mes lecteurs.

De quelque côté que la Providence dirige vos pas, rappelez-vous, jeunes gens, qu'il vous faut sortir vainqueur de la lutte pour la vie. Aux vaillants, aux hommes de volonté énergique, de caractère robuste, le, premier rang ; aux paresseux, aux timides, aux inconstants, la dernière place.

Si donc quelque ambition légitime travaille vos fibres n'ayez pas peur de vivre, votre vie, pleinement, dans la vérité, la justice et le bien. Et laissez-moi vous le crier encore en terminant.

" Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent. Ce sont
Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front
Ceux qui, d'un haut destin, gravissent l'âpre cime;
Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime,
Ayant devant les yeux, sans cesse, nuit et jour,
Ou quelque saint labeur, ou quelque grand amour."

Victor Hugo.

Extrait des minutes de Berthonneau, notaire à Poitiers, déposées aux Archives de la Vienne (*liasses E4 — 26*)

MARIAGES PASQUIERS ET GUILLOCHEAU ET FORGET

Juillet 1659. — Par devant nous notaires royaux a Poictiers soubsignés ont esté présentz personnellement establiz et dhuement soubsignés Méry Pasquier, me sargetier, et Morice Pasquier, son filz, aussy me sargetier, bien et dhuement authorizé de sondit père, demeurans en cette ville de Poictiers en la parroisse de St Jehan-Baptiste, d'une part, et Renée Guillocheau, vefve de deffunct Jacques Forget, marchant, et Françoise Forget, sa fille et dudit feu, aussi bien et dhuement authorizée de ladite Guillocheau, sa mère, pour l'effet du contenu des présentes, demeurans en cette dite ville de Poictiers, d'aultre part. Entre lesquelles parties ont esté faictes les promesses de mariages et convenances qui s'ensuivent. Sçavoir est que de l'avis de leurs parens et amis ausquelz elles ont déclaré en avoir conféré de part et d'aultre, lesdits Méry Pasquier et Renée Guillocheau et lesditz Morice Pasquier et Françoize Forget ont de très bon gré et volonté soubz les dites authoritez promis et promettent se prendre a femme et mary espoux toutesfois et quantes que l'un en sera par l'autre ou de sa part sommé et requis, les solennitez de nostre mère Ste Eglize catholique, appostolique et romaine pour ce gardées et observées, pour faire et contracter communaulté, sçavoir lesdits Méry Pasquier et Renée Guillocheau ensemblement, et lesdits Morice Pasquier et Françoise Forget aussi ensemblement, mais séparément d'avec lesdits Méry Pasquier et Guillocheau, et ce dès le jour de leur bénédiction nuptialle au désir de la coustume de ce pais de Poictou. En faveur duquel futur mariage ledit Méry Pasquier promet donner audit Morice, son filz, son mestier de sargetier et sa garniture et deppendances d'icelluy, plus un lict de couchette qui consiste en son chaslit de bois de chesne, sa coeste, traversier et mante de boulange, deux linceux, et un coffre de bois de cerizier et cinq livres de vesselle d'estain, dans ledit jour de la bénédiction nuptialle, et le tient quitte des fraiz de son apprentissage et maistrize et ce sur les droitz a luy appartenant tant accause de la succession de deffunte Vincende Beaumond, sa mère, première femme dudit Méry, que sur la succession d'icelluy Méry à escheoir.

Et ladite Guillocheau promet donner en dot a ladite Forget, sa fille, aussy tant sur la succession dudit feu son père escheue que sur la sienne, a escheoir aussy dans ladite bénédiction nuptialle, la somme de soixante livres en deniers avec un lict garny de son chaslict de bois de noier, une paillasse, coeste en coessin remply de plume, une mante de laine blanche barée de noir, ung ciel de broderie et ses courtines et contenance de sarge jaulne, deux linceux, deux nappes, une douzaine de serviettes, un chaudron d'airain de deux seaux ou envyron, deux escuelles d'estain, une broche, un poeslon et une cuillère d'airain, lesquelz meubles entreront en la communauté desdits Morice Pasquier et Forget; et a l'esgard de ladite somme de soixante livres, elle sera employée en acquest par ledit Morice Pasquier au profict de ladite Forget pour luy tenir lieu de domaine antien a elle et aux siens de son estoq de ligne. Et le persus du bien de ladite Guillocheau, qu'elle a déclaré consister en pareille somme de soixante livres en argent, plus ung chaslict de bois de noier garny de deux coestes, deux traversiers, deux orilliers, une mante, ung ciel de toelle blanchie, ung coffre de bois de noier, six linceux, une douzaine de serviettes, six nappes, une table foncée de quatre piedz et demy de long, ung chaudron d'airain d'une seillée, une casse, deux broches et six livres de vesselle; esquelles chozes Claude Forget, aussy son filz et dudit feu, a la quarte partie; ladite Guillocheau portera en la communauté future d'entre elle et ledit Méry Pasquier, lequel sera tenu emploier ladite somme de soixante livres en acquetz au profict de ladite Guillocheau et dudit Claude Forget, qui leur tiendra lieu de domaine antien et aux leurs de leur extocq en ligne; et d'aultant que ledit Méry Pasquier a trois aultres enfens de sondit premier mariage, sçavoir Marguerite, François et René Pasquiers, est convenu qu'il fera fere inventaire au plus tost des effetz mobiliers de sa communaulté d'avec sadite deffunte femme pour la dissolution d'icelle Et est aussy accordé que lesdits trois enfens et ledit Claude Forget seront norris et entretenus aux frais de ladite future communaulté desdits Méry Pasquier et Guillocheau. Et advenant dissollution desdites communaultés futures, sera au choix et option desdites Guillocheau et Françoize Forget de les accepter ou de renoncer a icelles, et en cas de renonciation elles ou les leurs pourront prendre et emporter chascunes la somme de

soixante livres en argent ou les acquestz qui en auront esté faictz, ensemble les meubles et aultres chozes par elles portées èsdites communaultez avec leurs vestements, bagues et joyaux et autres hardes servans a leur usage personnel, le tout francq et quitte de touttes debtes ors qu'elles y feussent obligées, dont lesdits futurs espoux ou leurs héritiers seront tenuz en acquitter ou garentir lesdites pourparlées et les leurs, lesquelles auront douaire sur les biens de leurs maritz, le cas advenant. Ainsy le tout a esté stipullé et accepté par lesdites parties respectivement, lesquelles pour l'entretien et accomplissement ont donné leur foy, obligé et hipotecqué tous leurs biens présentz et futurs. Doné, lu, jugé et condomné audit Poictiers avant midy en l'estude de Berthoneau, l'un de nous ditz notaires, le vingt-neufiesme jour de juillet MVIe cinquante neuf, et ont lesdites parties déclaré ne savoir signer.

(*Signé* : Gilles Belliard. Jehan Pineau.

Cailler Berthonneau.

Collationné à l'original, Poitiers, le 4 juin 1924,

L'Archiviste de la Vienne.

(*Signé* : Salvini.

Lettre référant à la note 14 du VIe ch. de la 1ère Partie : Famille Paquet.

Longuil le 5 novembre 1782.

Ma cherre Merre

Je me fais l'honneur de vous répondre à vo troiis lettre que je resseu de vous. La dernière datte deu quant octobre dernier

Vous me fettes des reproches que je ne vous donne point de mes nouvelles par écrit. Sest pour la segonde que je vous écrit. Vous me demandez sy je reseu les petit paquet que vous m'aves envoiez. Je les e reseu donc je vous ean remersie je vous an e bien de loblasion.

Vous me demandez mon consantemant pour veandre la par de drois quy peuve me revenir. Je vous donne plain pouvoir de fairre tout comme si jy Etes moy même Epour marque d'asseu. rance je fait signé deus temoin si dessous françois Mongeau et Louis Gellé.

Je croiies porter la nouvelle moi-même mes il met impossible pour le presant, mais j'espère que ma cherre epouze desandra l'hiver prochain pour avoir l'honneur de vous voir en personne.

Je finis en vous embrassant ausi bien que mon pairre et ma soeur et ausy bien que ma seur quy est ches mon fraire le ceurré[1].

Le témoin ne sait point signé on fait leur marque ordinaire

Je vous anbrasse de tout mon cœur sean oublier mon epouze quy vous anbras pleus que moy

François Paquet et jeneviève Levasseur mon épouse En témoin de plus Jean Arres

---

[1] M. l'abbé Auguste-David Hubert, alors curé de Québec, était fils de Charles Hubert et de Charlotte Thibault. On se rappelle que Marie-Louise Chapeau avait épousé Charles Hubert, le 12 août 1765.



TABLE DES MATIÈRES

TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES

ILLUSTRATIONS